



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de la réglementation,
des associations et des élections

Caen, le 16 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections municipales partielles complémentaires Les 8 et 15 décembre 2019 Commune d'ESPINS

Les électeurs de la commune d'ESPINS sont convoqués à l'effet de pourvoir **SIX vacances** existant dans le conseil municipal, le **dimanche 8 décembre 2019**. Le scrutin, qui se déroulera à la mairie, sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Une déclaration de candidature en préfecture est obligatoire pour le 1^{er} tour de scrutin. Il n'y a pas de déclaration de candidature pour le 2^{ème} tour de scrutin, sauf pour les personnes qui n'étaient pas candidates au 1^{er} tour lorsque le nombre de candidats du 1^{er} tour était inférieur au nombre de postes à pourvoir.

La candidature doit être faite sur un imprimé réglementaire (cerfa n° 14996*2) et accompagnée des pièces justificatives mentionnées au dos de cet imprimé.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture : www.calvados.gouv.fr à la rubrique « Politiques publiques » > Elections et citoyenneté > Elections > Elections municipales > Télécharger les formulaires indispensables.

Les déclarations de candidature devront être déposées à la préfecture du Calvados entre le mercredi 13 novembre et le jeudi 21 novembre 2019, pour le premier tour de scrutin et les 16 et 17 décembre 2019 pour l'éventuel second tour. Les services recevront les candidatures aux horaires suivants :

1er tour : du mercredi 13 au vendredi 15 novembre 2019 de 8 H 45 à 12 H 30, du lundi 18 au mercredi 20 novembre 2019 de 8 H 45 à 12 H 30 et le jeudi 21 novembre 2019 de 8 H 45 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 18 H 00.

2ème tour : le lundi 9 décembre 2019 de 9 H 00 à 12 H 30 et le mardi 10 décembre 2019 de 8 H 45 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 18 H 00.

Pour les candidats qui le souhaitent, un rendez-vous peut leur être fixé pour le dépôt de candidature en appelant le 02.31.30.63.09.

Pour le préfet et par délégation
Le chef de bureau

Pascal BIARD